

Le « bougisme » NLY contre le conservatisme raisonné

Le leitmotiv de notre Maire est de bouger pour s'adapter. **Rester en l'état, dans une apparence traditionnelle est vécu par elle comme un outrage.**



C'est au nom du « bougisme » qu'à Audenge vous aurez à subir :

- une architecture cubiste et verticale faisant fi de nos traditions et de l'esprit du Bassin ;
- la disparition des espaces verts en centre-ville, des arbres et de la forêt ;
- un Parc d'Activité non conforme

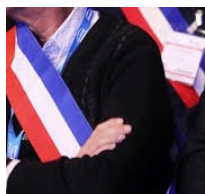
aux besoins de nos artisans (2 500 m² minimum à l'achat contre 1 000 à 1 500 m² de besoins) ; - une surpopulation

voulue : 200 logements à venir à côté du Parc d'Activité ! L'intégralité du schéma de cohérence territoriale (SCOT) vient d'être annulé ; une sanction prononcée pour non prise en compte des aspects environnementaux dans les coupures d'urbanisation de certains secteurs. Audenge est bien entendu concernée!

PP

Vœux et lettre du maire

Une lettre de 12 pages et aucun espace pour que l'opposition puisse s'exprimer, pourquoi s'embêter



avec des détails?

Vœux et lettre, même discours: tout va très bien chez les Bisounours, **la machine à décérébrer est en route.**

Pendant ce temps la délinquance et l'insécurité augmentent à Audenge, les plaintes et déclarations de vol affluent à la gendarmerie... **NS**

T'es pas là

Depuis quelque temps, pour ne pas dire des années, à la sortie du collège Jean Verdier à 17 h, cachés derrière les bus scolaires, il y a des marchands de rêve.

Ils vendent à nos enfants et adolescents en mal de vivre ou fragiles, un produit 100 % végétal, celui-ci n'est pas vegan, plutôt même illégal. Peut-être est-il légalisé dans notre belle ville, puisque la Police



ou la Gendarmerie ne sont jamais là pour faire stopper ce commerce et que Pessale est le lieu où les jeunes consomment en toute tranquillité. Police, Gendarmerie mais t'es où ? Pas là !

Encore une politique de l'autruche pour nous faire croire que tout va bien, qu'Audenge est une ville sûre et tranquille pour nos enfants. **CB**

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

LBSA
LE BON SENS
AUDENGEAIS
ASSOCIATION
LOI 1901
W 336002704

n° 9

Le LAVOIR

MARS 2018

ÉDITO

Pendant que l'on s'impatiente en attendant la re-

plantation, promise par le maire, suite à l'abattage massif des platanes à côté de l'église, le massacre continue.

Ce sont 8,8 ha de forêt qui disparaissent cette fois, cédés à un promoteur pour 77 lots à bâtir et 42 logements à caractère social.

À terme, 30 ha seront sacrifiés au béton, route de Bordeaux (en face de Carrefour Market).

Si cette idée s'inspire une fois de plus du programme de l'opposition, il s'agissait alors d'un lotissement géré par la commune, de 5 ha maximum (25 ha de moins), réservé aux jeunes Audengeois désirant accéder à la propriété.

Quel dommage que la copie se soit arrêtée en si bon chemin et tourne à la catastrophe environnementale et financière.

En effet, si cela permet de remplir rapidement les caisses de la commune, dans un second temps ce surcroît de population de 3,9 % engendrera de grandes dépenses en infrastructures diverses (écoles, réseau routier, approvisionnement en eau potable...) ainsi que la destruction ou le déplacement de nombreuses espèces animales protégées ou en voie de dispari-



tion (source MR Autorité Environnementale). Amis Audengeois, **ne vous sentez-vous pas abusés par vos élus ?** Ceux-là même qui se font appeler

« Audenge Naturellement » ? **NS**

SOMMAIRE

◆ Édito

◆ Consultation publique

◆ Conseil des sages

◆ Contournement

◆ Parc d'Activité

◆ Déforestation

◆ Vrai, faux

◆ Presse

◆ Vœux et lettre du maire

◆ Bougisme

◆ T'es pas là



Consultation publique



Du 12 février au 14 mars, ne manquez pas l'occasion de vous exprimer sur ce sujet.

Conseil des sages

Encore une idée piochée dans le programme de l'opposition ! **Nous doutons qu'un conseil des sages soit plus écouté par le maire que son propre Conseil Municipal.** Encore de la poudre aux yeux ! Paroles et encore des paroles... **LBSA**

Voie de contournement

Faut-il absolument un contournement ?

"Un projet qui tombe à un mauvais moment", "un projet qui date de loin", autant que les mémoires s'en souviennent au minimum de l'année

"nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"

1993, soit plus de 24 ans, certains disant même qu'il remonte à encore plus loin...

On peut se rendre compte chaque jour que les objectifs de redressement économiques annoncés ne sont pas au rendez-vous (voir les chiffres du FMI et

de l'INSEE), même à court terme ; alors que dire de la situation dans une dizaine d'années...

Au fil du temps, le projet se trouve de plus en plus contraint par l'évolution de son contexte économique et politique avec :



- des modifications successives du panorama local ;
- des contraintes environnementales de plus en plus importantes ;
- **une évolution des mentalités et de la sensibilité du public, de plus en plus attentifs aux problèmes écologiques, soucieux de son cadre de vie et de sa santé ;**
- une préoccupation de plus en plus accrue de l'impact environnemental :

destruction de la faune et de la flore, préservation de la ressource en eau, destruction des terres agricoles et des forêts, atteintes au climat, pollutions diverses ;

- un souci de plus en plus prégnant du bien être chez soi, du cadre de vie et de la tranquillité.

Pourquoi a-t-on quitté la ville, pour venir au calme à la campagne et se trouver rattrapé par les inconvénients ?

GT

Vrai et faux

Il semble vrai que **le terrain de tir existant sera déménagé vers Lubec et assez proche des habitations.** Il est faux que la mairie se chargera de distribuer des bouchons anti-bruit pour les oreilles de nos amis de Lubec .

JCD

La presse est-elle objective ?

Les enjeux sont énormes et les intérêts personnels également.

Pour autant la presse a le devoir de relater objectivement les divers dossiers.

Nous les citoyens, sommes en



droit de pouvoir lire des articles qui contrôlent le travail des élus, des articles qui soulèvent des questions. Nous ne voulons pas de publi-reportage.

Sont-ils tous dénués d'un intérêt personnel quelconque ?

Quand on en lit certains, on peut penser que non !

JCD

Depuis 9 ans et l'arrivée du maire actuel, des dizaines d'hectares de forêt disparaissent à Audenge

dont le seul but est de

recupérer le maximum d'argent en un minimum de temps sans tenir compte de la gestion durable.

Si nous souhaitons assurer l'avenir de notre forêt, il est capital de veiller à sa gestion, son exploitation raisonnable et raisonnée, sa conservation.

La déforestation est responsable de 18 % des émissions de CO₂. Outre le réchauffement climatique, elle entraîne d'autres

problèmes environnementaux tels que réduction de la biodiversité, pollution de l'eau ...

Chez nous, la forêt participe à l'assèchement des zones inondables. La forêt d'Audenge subit des pressions trop importantes. **On constate des coupes de bois déséquilibrées et excessives,**



D'autre part, plusieurs dizaines d'hectares sont cédées à des fins de bétonnage ou à des causes qui, sous des prétextes économiques, échappent au bon sens (zone artisanale, zone agricole de 30 ha, stand de tir à venir de 16

ha).

La forêt d'Audenge est un de nos joyaux. Les promeneurs, les sportifs, les chasseurs, les pêcheurs, les amoureux de la nature, nos enfants, vous demandent de cesser le massacre Madame le Maire.

GL

Les terrains, selon nos sources, se vendent entre

45 et 65 euros/m² par l'intermédiaire d'un promoteur. À ce prix-là, c'est de l'or.

D'autre part les terrains ne sont pas vendus en prenant en compte des besoins en surface des créateurs d'entreprise.

L'artisan qui voudrait 400, 600, 800 ou 1000 m² n'aura qu'à aller voir ailleurs. **C'est 2500 m² et rien d'autre...** alors que les surfaces de terrains à construire pour un particulier, sont de 500 m² en moyenne depuis 2011.

Quand il s'agit de finance, il vaut mieux calculer au plus juste car c'est l'argent d'un entrepreneur et ce ne sont pas des subventions et autres dépenses communales financées par nos impôts.

Parc d'Activité 3

L'investissement de l'artisan sur cette luxueuse

zone serait d'environ 160 000 euros pour le terrain de 2500 m² et 100 000 à 140 000 euros pour le bâti. Cela représente de 260 000 à 300 000 euros de besoin de financement. Sans intermédiaire cette somme peut être divisée par 2 au minimum.

Je vous laisse le soin de calculer le gain financier pour cet artisan et son projet. Faire de l'économie ce n'est pas que des paroles creuses, c'est aussi calculer, gérer, **se pencher sur les projets et pas seulement faire vendre des m² par un marchand de biens, ce qui empêchera un bon nombre de projets économiques locaux de voir le jour.**

JCD